

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI



AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

À utiliser pour
déposer des actions ordinaires de
Atlantic Power Corporation

en réponse à l'offre de rachat
datée du 25 mars 2020

L'OFFRE POURRA ÊTRE ACCEPTÉE DU 25 MARS 2020 AU 30 AVRIL 2020 À 17 H (HEURE DE TORONTO), À MOINS D'ÊTRE RETIRÉE, PROLONGÉE OU MODIFIÉE PAR LA SOCIÉTÉ (LA « DATE D'EXPIRATION »)

Tel qu'il est indiqué dans l'offre de rachat (tel que ce terme est défini dans les présentes), le présent avis de livraison garantie doit être utilisé pour déposer des actions ordinaires (collectivement avec les droits de rachat rattachés aux actions ordinaires, les « **actions** ») de Atlantic Power Corporation (« **Atlantic Power** » ou la « **Société** ») en réponse à l'offre (tel que ce terme est défini dans les présentes) si les certificats attestant les actions ne sont pas immédiatement disponibles ou si le délai n'est pas suffisant pour faire parvenir tous les documents requis par la lettre d'envoi (tel que ce terme est défini dans les présentes) à Société de fiducie Computershare du Canada, en sa qualité de dépositaire (le « **dépositaire** »), avant la date d'expiration (tel que ce terme est défini dans l'offre de rachat). Le présent avis de livraison garantie peut être remis en mains propres, transmis par service de messagerie ou par courriel, ou posté au bureau du dépositaire indiqué ci-dessous. Se reporter à la rubrique 5 de l'offre de rachat.

DESTINATAIRE : Atlantic Power Corporation

AUTRE DESTINATAIRE : Société de fiducie Computershare du Canada

Par courrier ordinaire :
Société de fiducie Computershare du Canada
Case postale 7021
31, Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de Corporate Actions

**En mains propres, par courrier recommandé ou
par service de messagerie :**
Société de fiducie Computershare du Canada
100, University Avenue
8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
À l'attention de Corporate Actions

Par courriel :
Adresse : depositoryparticipant@computershare.com

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA
Téléphone sans frais en Amérique du Nord : 1-800-564-6253
Appels de l'étranger : 1-514-982-7555
Courriel : corporateactions@computershare.com

La remise du présent avis de livraison garantie à une autre adresse que les adresses indiquées ci-dessus ou la transmission d'instructions par courriel à une autre adresse que celle qui est indiquée ci-dessus ne constitue pas une remise valable.

Le présent avis de livraison garantie ne doit pas être utilisé pour garantir des signatures. Toute signature apposée sur la lettre d'envoi qui doit être garantie par un établissement admissible (tel que ce terme est défini dans l'offre de rachat) doit figurer dans la case prévue à cette fin dans la lettre d'envoi.

Les modalités et conditions de l'offre sont intégrées par renvoi dans le présent avis de livraison garantie. Les définitions figurant dans l'offre jointe au présent avis de livraison garantie s'appliquent aux présentes.

Par les présentes, le soussigné remet à la Société, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre datée du 25 mars 2020 (l'« **offre de rachat** »), dans la note d'information qui l'accompagne (la « **note d'information** ») et qui y est intégrée, dans la lettre d'envoi connexe (la « **lettre d'envoi** ») et dans le présent avis de livraison garantie (l'« **avis de livraison garantie** »)

(documents qui ensemble constituent l'« offre »), dont il est accusé réception par les présentes, le nombre d'actions indiqué ci-dessous selon la procédure de livraison garantie indiquée dans l'offre de rachat à la rubrique « Procédure de dépôt des actions ordinaires ». Le soussigné convient que les renseignements relatifs au dépôt qui sont fournis dans le présent avis de livraison garantie prévaudront, dans tous les cas, sur ceux qui seront fournis dans la lettre d'envoi qui sera ultérieurement produite.

NOM DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT (ou des actionnaires inscrits en cas de pluralité de propriétaires) (Veuillez indiquer le nom exactement comme il figure sur le certificat d'actions ou sur l'avis du système d'inscription directe (« SID »).)

COORDONNÉES DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT (ou des actionnaires inscrits en cas de pluralité de propriétaires)	

Numéro du certificat d'actions — si disponible	Nombre d'actions attestées par un certificat ou inscrites dans le SID	Nom de l'actionnaire (en caractère d'imprimerie)
Actions :		

N'ENVOYEZ AUCUN CERTIFICAT D' ACTIONS AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON

L'établissement admissible qui remplit le présent avis de livraison garantie doit faire parvenir la garantie au dépositaire et lui remettre la lettre d'envoi et les certificats d'actions dans le délai indiqué dans les présentes, à défaut de quoi l'établissement admissible pourrait subir une perte financière.

GARANTIE
(Ne doit pas servir à garantir les signatures)

Le soussigné, banque canadienne de l'annexe I, banque commerciale ou société de fiducie des États-Unis, membre du Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), membre du Stock Exchanges Medallion Program (SEMP), membre de la New York Stock Exchange Inc. ou membre du Medallion Signature Program (MSP) (chaque entité de ce type est un « **établissement admissible** »), garantit la livraison au dépositaire, à son adresse indiquée ci-dessus, du ou des certificats attestant les actions déposées par les présentes, en bonne et due forme pour leur transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou d'une photocopie de celle-ci signée à la main) et de tous les autres documents requis, **avant 17 h (heure de Toronto) au plus tard le deuxième jour de bourse après la date d'expiration**. Dans les présentes, le terme « jour de bourse » s'entend d'un jour de négociations à la Bourse de Toronto.

Nom de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Code postal ou code Zip : _____

Indicatif régional et
numéro de téléphone : _____

Signataire autorisé : _____

Nom : _____

(en caractères d'imprimerie)

Fonction : _____

Date : _____ 2018

CASE A
TYPE DE DÉPÔT

Veuillez cocher une seule case. **Si les deux cases sont cochées ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées** avoir été déposées au prix de rachat. Les actions sont déposées par les présentes selon la procédure suivante :

☐ **Dépôt à l'enchère**
(Veuillez remplir la case B)

☐ **Dépôt au prix de rachat**
(Veuillez remplir la case C)

CASE B

DÉPÔT À L'ENCHÈRE
PRIX PAR ACTION (EN DOLLARS AMÉRICAINS)
AUQUEL LES ACTIONS SONT
DÉPOSÉES

Cette case DOIT être remplie si des actions font l'objet d'un dépôt à l'enchère.

Cochez la case voulue pour indiquer le prix de soumission.

Cochez une seule case. Si plus d'une case est cochée ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées faire l'objet d'un dépôt au prix de rachat.

Si des lots d'actions sont déposés à des prix différents, utilisez une lettre d'envoi distincte pour chaque prix spécifié. Voyez la directive 5 de la lettre d'envoi.

☐ 1,95 \$ US

☐ 2,00 \$ US

☐ 2,05 \$ US

☐ 2,10 \$ US

☐ 2,15 \$ US

☐ 2,20 \$ US

CASE C

DÉPÔT AU PRIX DE RACHAT

Cette case DOIT être remplie si des actions font l'objet d'un dépôt au prix de rachat.

Le soussigné (cochez une seule case) :

☐ est le propriétaire inscrit des actions;

☐ dépose des actions dont il a la propriété véritable;

☐ est un courtier en valeurs mobilières, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre intermédiaire qui dépose des actions dont il est le propriétaire inscrit (liste ci-jointe) pour le compte des propriétaires véritables de ces actions.

CASE D
LOTS IRRÉGULIERS

Cette case doit être remplie SEULEMENT si des actions sont déposées par ou pour des personnes qui sont propriétaires de moins de 100 actions à la date d'expiration.

Le soussigné (*cochez une seule case*) :

- ☐ sera, à la date d'expiration, le propriétaire inscrit de moins de 100 actions, qui sont toutes déposées;
- ☐ sera, à la date d'expiration, le propriétaire véritable de moins de 100 actions, qui sont toutes déposées;
- ☐ est un courtier en valeurs mobilières, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre fondé de pouvoir : (i) qui dépose des actions dont il est le propriétaire inscrit pour le compte des propriétaires véritables de ces actions; (ii) qui a été informé par les propriétaires véritables des actions que chacun d'eux détiendra, à la date d'expiration, moins de 100 actions qu'il dépose toutes.

CASE E
CHOIX DE LA MONNAIE

- ☐ **Cochez cette case si vous voulez recevoir les versements en dollars canadiens (\$ CA).**

Tous les versements en espèces seront effectués en dollars américains, à moins que les actionnaires choisissent de recourir aux services de conversion des devises du dépositaire pour convertir leurs versements en dollars canadiens, ou qu'ils demandent de recevoir les versements en dollars canadiens, en cochant la case ci-dessus. Si vous ne cochez pas la case ci-dessus, vos versements seront effectués en dollars américains.

Avis : En cochant la case ci-dessus, vous acceptez et reconnaissez a) que le taux de change pour un dollar américain libellé en dollars canadiens correspondra au taux que le dépositaire fournira, en sa qualité de fournisseur de services de change, à la date à laquelle les fonds seront convertis, lequel taux sera fondé sur le taux du marché en vigueur à cette date, et b) que les risques rattachés à la fluctuation éventuelle de ce taux, qui sont imputables notamment au moment de la conversion des fonds, seront assumés uniquement par l'actionnaire. Le dépositaire agira comme contrepartiste dans le cadre de ces opérations de change. Si vous voulez recevoir vos versements en dollars canadiens, le ou les certificats requis et la présente lettre d'envoi dûment remplie et signée devront être remis au dépositaire.